



AVIS DE MARCHÉ SANS SUITE. MP 2013-06

1. Identification de la Collectivité qui passe le Marché

Agence du Tourisme de la Corse

Service des Affaires Juridiques

17 Bd du Roi Jérôme BP 19

20181 Ajaccio

Tél: 04.95.51.77.44 Fax: 04.95.21.57.93

2. Procédure de passation :

Marché Public en APPEL D'OFFRES OUVERT passé en application des articles 33 al.3, et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

3. Rappel de l'objet du Marché : L'ATC recherchait un prestataire chargé de:

- L'accompagner dans le cadre de la mise en œuvre de la communication promotionnelle. Le soumissionnaire retenu devait concevoir la communication de l'ATC sous l'angle promotionnel.
- La conseiller dans la stratégie d'achat d'espaces et de procéder aux achats et aux paiements d'espaces publicitaires.

4. Critères de choix des offres :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- **Qualité du mémoire et méthodologie : 20%**

- **Pertinence de la proposition par rapport aux objectifs et aux axes marketing : 50%**
- **Prix: 30%**

5. Attribution du marché: LE MARCHE EST DECLARE SANS SUITE POUR MOTIF D'INTERET GENERAL. MOTIF JUSTIFIE PAR L'INSUFFISANCE DE CONCURRENCE DU A LA RECEPTION D'UNE SEULE OFFRE.